Formation continue à l'université François-Rabelais

Diplôme d'Université

Cultures, migrations et discriminations

Ce diplôme de l'Université François Rabelais est proposé par des sociologues et psychologues spécialistes des relations interculturelles, des migrations et des discriminations.

Aujourd'hui, de nombreux professionnels se posent la question de la prise en compte des spécificités de leur public, souvent des jeunes ou des adultes appartenant à des familles migrantes et étrangères ou simplement «issues de l'immigration». La diversité culturelle et ethnique a fait l'objet de nombreuses recherches en sciences humaines qui méritent de venir informer les pratiques professionnelles.

Cette formation propose des outils théoriques et des analyses d'expériences. A partir de résultats actualisés de la recherche (histoire, sociologie, psychologie) mais aussi de l'apport de professionnels impliqués, nous explorerons les relations interculturelles, les processus d'acculturation, les discriminations, les constructions identitaires, les trajectoires individuelles et collectives ou encore la dimension linguistique de l'insertion ainsi que les luttes contre les discriminations Au-delà d'un apport fondamental pluri-disciplinaire, il s'agit d'offrir aux professionnels des clés de compréhension des situations qu'ils rencontrent.

Objectifs

- Acquérir un référentiel théorique permettant de se positionner dans les interactions professionnelles,
- Maîtriser l'analyse des situations dites «interculturelles»,
- Disposer d'outils pour repérer les discriminations directes et indirectes.

Publics visés

- La formation est proposée dans le cadre de la formation continue à tous les professionnels désirant comprendre et maîtriser les situations interculturelles.
- Elle est conçue comme une formation complémentaire à leur pratique professionnelle principale (travailleurs sociaux, métiers de la ville, responsables de «mission diversité» dans les entreprises, psychologues, personnels des maisons de quartier, professionnels de la santé, de la justice, de l'éducation...).

INTERVENANTS

- Responsable pédagogique :
 - Hélène Bertheleu, Maître de conférences en Sociologie, université de Tours et Laboratoire CItés, TERritoires, Environnement, Sociétés (UMR CNRS 6173).
- Principaux intervenants :
 - René Mokounkolo, Maître de conférences en Psychologie intercuturelle (Laboratoire de Psychologie des Âges de la Vie EA2114).
 - Anne Taillandier-Schmitt, Maître de conférences en Psychologie sociale, université de Tours (IUT Carrières Sociales et PAV EA 2114).
 - Joëlle Richard, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles à Orléans.
 - Marc Dandault, Ex-Directeur de l'Association de Prévention Socio-Éducative de la Rabière (APSER) à Joué-les-Tours.

9 sessions de 2 jours par mois (jeudi et vendredi) 126 heures au total UFR Arts et Sciences Humaines Département de Sociologie Site Tanneurs - Tours

Formation de janvier à novembre 2012

Renseignements et inscritpions : Delphine CHERON au 02.47.36.81.30

Tarif 2011/2012 : 1 600 €(1) nets + droits annuels d'inscription à l'université

(1) Il existe un tarif réduit si le stagiaire ne bénéficie d'aucune prise en charge de ses frais de formation.







Programme de la formation

Selon les séances, la formation est proposée sous forme de cours, d'échanges d'expériences professionnelles, d'analyses de pratiques ou de tutorat.

 Module 1 : Repères théoriques en histoire et sociologie des migrations et des relations interethniques (24 heures)

Approche anthropologique de la culture, socio-histoire de l'immigration, relations interethniques, différenciation sociale, marqueurs identitaires, mémoires et reconnaissance, circulations et citoyenneté.

Module 2 : Eléments de psychologie sociale et interculturelle (14 heures)

Outils de la psychologie interculturelle, trajectoires individuelles et collectives, catégorisation sociale, relations intergroupes, orientations d'acculturation.

Module 3: La dimension linguistique des relations interculturelles (10 heures)

La langue comme vecteur d'insertion (au travail, à l'école) ou facteur d'exclusion, apprentissages linguistiques, processus d'identification.

Module 4: Les discriminations directes et indirectes (21 heures)

Etat des lieux, discriminations multiples, articulées ; enjeux sociaux et politiques de la lutte contre les discriminations ; notions de déni et de dénégation ; barrières objectives et subjectives ; stigmatisation ; conséquences psychologiques ; stratégies de protection.

- Module 5 : Echanges d'expériences (12 heures) et interventions de professionnels (18 heures) Passerelles entre les apports théoriques et les situations interculturelles rencontrées par chacun, notamment en contexte professionnel. Échanges à partir des expériences individuelles et celle des professionnels invités.
- Module 6 : Accompagnement au mémoire professionnel (27 heures)

Atelier de méthodologie (12 heures) et séminaire d'encadrement collectif (12 heures) complétés par un tutorat individuel (3 x 1 heure).

Conditions d'admission

- Diplôme niveau 3 (bac + 2) ou demande d'accès de validation des acquis pédagogiques (en fonction du diplôme antérieur) ou professionnels (en fonction de l'expérience professionnelle ou bénévole antérieure),
- Les candidatures doivent être adressées au SUFCO accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV. Le recrutement est effectué près examen du dossier.

Validation

Le contrôle des connaissances comprend :

- une présence active aux sessions,
- Soutenance d'un mémoire devant un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel de renom.

Service Universitaire de Formation Continue

116 Bd Béranger - BP 4239 37042 TOURS Cedex 1

sufco@univ-tours.fr

Tél.: 02 47 36 81 31

Informations à jour le 15 mars 2011 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2011-2012. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.